

Synode extraordinaire de l'Église réformée vaudoise du 11 mars 2023

Élections complémentaires et chantiers essentiels

Lausanne, 11.03.2023 – **Réunis au Mont-sur-Lausanne samedi 11 mars 2023 pour un Synode extraordinaire, le législatif et l'exécutif de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) ont abordé plusieurs sujets portant notamment sur les dotations, la formation et la gouvernance. L'Assemblée législative cantonale a procédé à plusieurs élections complémentaires dont trois sièges à l'exécutif annoncés vacants à fin août. L'inauguration de la Maison de la diaconie a fait l'objet d'un retour d'expérience.**

Maison des solidarités « Jardins Divers »

En guise d'introduction du Synode, l'exécutif a présenté l'inauguration, début de cette année, de la Maison des solidarités « Jardins Divers » à Lausanne. Un projet régional de l'Église réformée vaudoise qui éclot et porte le cœur de cible de la mission d'Église dans le monde : la diaconie. Ce sont des témoignages qui ont ponctué cette présentation : « solidarité de quartier », « accueil inconditionnel et gratuité complète », « la grande salle est ouverte sur le temple ; la spiritualité, n'est pas un coin à part, elle est au cœur de la vie », « la diaconie, c'est incarner la parole de Dieu ; c'est la foi en baskets ».

Avec cet exemple évocateur, le Conseil synodal fixe son regard sur le réel horizon qui est le sien, le nôtre : le service aux autres.

Elections complémentaires

Le Parlement a procédé à plusieurs élections complémentaires : Conseil synodal, Commission de gestion, Synode de l'Église réformée de Suisse, Synode missionnaire.

Conseil synodal

Suite à l'annonce du départ de trois membres de l'exécutif à fin août 2023, trois sièges étaient à pourvoir (un siège ministériel et deux sièges laïques). Cinq candidatures se sont constituées et présentées aux délégués et déléguées du Synode.

L'élection complémentaire s'est déroulée à bulletin secret. Selon 72 bulletins délivrés, sont élue et élus au premier tour à la majorité absolue : Laurence Bohnenblust-Pidoux, ministre (64 voix), Philippe Leuba, laïque (59 voix), Michel Blanc, laïque (44 voix).

A l'occasion de la présentation de leur candidature, chacun et chacune a porté un mot qui définissait leur démarche. Laurence Bohnenblust-Pidoux a porté le mot « soutenir », Philippe Leuba a porté le mot « servir » et Michel Blanc a porté le mot « farine ».

Les trois personnes élues au Conseil synodal prendront leur fonction début septembre 2023 et seront installées lors du culte synodal à la cathédrale. Ces élections complémentaires à l'exécutif de l'Église vaudoise se sont déroulées précocement permettant d'anticiper le renouvellement de près de la moitié du gouvernement à un an de l'échéance de la législature en cours 2019-2024.

Commission de gestion

Deux places ministérielles étaient à repourvoir, sont élu·e·s : Catherine Abrecht et David Freymond

Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse

Deux places étaient à repourvoir, sont élu·e·s : Benoît Zimmermann et Sylvie Arnaud

Approche holistique des dotations

Selon la demande du Synode en novembre 2022, le Conseil synodal a établi un rapport dans une perspective d'alignement de la dotation effective des Services et des Offices au nombre d'EPT (emploi plein temps) votés par le Synode.

Le rapport offre l'occasion de dresser un état des lieux complet du travail des Services et des Offices et met en lumière leur appui permettant aux lieux d'Église d'exercer leur mission au service de toutes et tous. Ce rapport porte sur l'analyse des forces en transparence responsable, en conscience du travail qui se fait et qui doit être fait ainsi que des enjeux stratégiques.

Premier constat, fiabilité, exemplarité et compétences sont incontournables pour mener la mission confiée sur la base d'une subvention étatique qui dicte et oblige le respect de normes légales. Deuxième constat, la nécessaire préparation holistique de toute restructuration, ainsi c'est l'ensemble de l'EERV qui doit aborder des changements. Le chantier gouvernance est l'un des piliers de la préparation à ces changements. Tous les secteurs, thématiques et entités sont impactés directement ou indirectement puisque liés et synchrones. « Qui cueille une fleur dérange une étoile » disait Théodore Monod, naturaliste biologiste. La restructuration dans un domaine, entraîne des conséquences en chaîne dans les autres domaines. Ce sont ces conséquences qu'il appartient d'identifier en responsabilité.

Le renoncement est un défi et c'est dans le respect et la valorisation du travail des unes, des uns et des autres, que l'Église pourra poursuivre une saine collaboration collective.

En conclusion, le Synode demande au Conseil synodal de lui présenter lors de la session de juin 2023, un rapport incluant un échéancier.

Filières de formation

Déposée par dix membres du Synode, une motion sur la relation avec la Haute École de Théologie protestante (HET-Pro) a été abordée. Les motionnaires souhaitent l'entrée en dialogue avec la HET-Pro afin de déterminer les modalités d'une collaboration avec les personnes bénéficiaires d'une formation par cette filière et la possibilité d'engagement dans des métiers d'Église par l'EERV.

En réponse à cette motion, le Conseil synodal rappelle les possibilités de formation existantes pour accéder à un ministère consacré ou non au sein de l'EERV (Facultés de théologie à Lausanne et à Genève, Cèdres formation ou Explo théologiques, Office protestant de la formation). Ces lieux couvrent à l'heure actuelle les besoins de formation aux ministères (pastorat et diaconat) et au métier d'animateur, d'animatrice d'Église.

La possibilité que la HET-Pro devienne un organe supplémentaire de formation pour l'EERV n'a pas été débattue au sein du Synode, respectivement des Synodes des Églises romandes.

Le collège exécutif exprime ce souhait partagé de rencontrer la direction de la HET-Pro pour communiquer sur les critères et conditions d'accès aux postes, et lever tout potentiel malentendu. Le Parlement s'est prononcé pour un classement sans suite de la motion.

Chantier sur la gouvernance

Exécutif et législatif portent le chantier sur la gouvernance de l'Église. Afin de s'assurer de l'adéquation des pistes proposées avec les besoins de l'EERV, une consultation générale se déploie dans l'ensemble des lieux sous la forme d'ateliers. Une dizaine de ces ateliers se sont déjà tenus auprès de plusieurs entités (Régions, Offices, services, missions exercées en commun, coordination de Régions). Ce sont ainsi déjà 180 personnes qui ont pris part à ces ateliers d'échanges en co-construction. Parmi les thèmes abordés : le champ de responsabilités, les rôles, l'analyse de la situation générale et celle de situations précises.

Contact médias

- Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, vincent.guyaz@eerv.ch, 079 203 21 14
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication, carole.delamuraz@eerv.ch, 079 212 50 04